

**Association de parents d'élèves de l'enseignement libre
de l'Ensemble scolaire Sainte-Thècle**

APEL Sainte-Thècle

**Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
du jeudi 24 septembre 2020**

Dûment convoquée par David Lourme, le président du conseil d'administration, l'APEL Sainte-Thècle s'est réunie en assemblée générale extraordinaire le jeudi 24 septembre 2020, à 20 heures, à l'Espace Richelieu de l'Ensemble scolaire Sainte-Thècle, à Chamalières, afin de procéder à la mise à jour des statuts de l'association et à leur adoption.

Vingt-deux adhérents étaient présents (Audrey Bescond, Sanaa Bourame, Albane Carré, Nelly Clinard, Marie David, David De Assuncao, Maylis de Parscau, Marie-Caroline de Villette, Cécile Gaillard, Christelle Guillet, Patrice Hauret, Anne-Claire Henrion, Anne-Catherine Le Bouar, Nathalie Ledieu, David Lourme, Catherine Madiot, Magalie Masson, Sébastien Mazet, Benoît Robert, Mathieu Sigaud, Théodore Thai et Philippe Vazeille).

Etaient également présents Eric Masson, directeur de l'Ensemble scolaire Sainte-Thècle, et Françoise Pagès, responsable des écoles maternelle et élémentaire.

Après avoir présenté et commenté les nouveaux statuts (qui permettront à l'APEL Sainte-Thècle d'être en conformité avec le mode de fonctionnement souhaité par l'APEL du département du Puy-de-Dôme), le président Lourme a soumis le texte au vote de l'assemblée générale extraordinaire.

Ce texte a été adopté à l'unanimité des 22 votants (pas d'abstention, pas de vote contre).

Le texte de ces nouveaux statuts sera déposé en préfecture, conformément à la loi, et une copie (avec récépissé de dépôt en préfecture) sera adressée à l'APEL du Puy-de-Dôme.

Le président Lourme a clos l'assemblée générale extraordinaire à 20h30.

Fait à Clermont-Ferrand le 26 septembre 2020


Philippe VAZEILLE
secrétaire de l'APEL Sainte-Thècle